

**« Soutenir les relations enfants-parents compromises par
l'incarcération :
un enjeu de santé publique »**

Huit cents mille enfants dans l'Union européenne sont éloignés de leurs parents incarcérés. EUROCHIPS, réseau européen qui agit au service des enfants de parents détenu, soutien des initiatives qui favorisent le maintien des liens entre enfants et parents incarcérés et qui protègent leur développement psychologique. On ne peut pas prévoir à l'enfant éloigné de son parent incarcéré un destin funeste du fait qu'il est séparé de son parent. 800.000 enfants dans l'Union le sont, et ils ne sont pas tous condamnés à devenir névrotiques ou psychopathes.

L'incarcération d'un parent n'est pas, pour son enfant, l'indication d'un trouble psychopathologique en soi. Toutefois, cette incarcération, l'éloignement, l'effacement du parent peut exposer l'enfant à des risques. A l'analyse rigoureuse de ces risques, *aider au maintien de la relation entre l'enfant et son parent devient, non seulement un enjeu éducatif, mais un enjeu de santé publique*, dont les différents législateurs de l'Union n'ont pas encore tout à fait pris la mesure.

Pour rendre compte de la nature de ces risques, il faut revenir sur la notion de lien. Les liens psychologiques sur lesquels s'étaie la relation survivent à l'absence de contacts. On ne peut pas briser les liens. Une fois établis, ils le sont durablement. Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit en contact avec ses parents pour que ces liens existent. Souvent, l'éloignement renforcera les liens en les fixant sur des modalités anciennes plutôt que de les déliter. Cependant quelques éloignements ne sont pas sans conséquence sur ces liens, au point de les établir sur des processus morbides.

La fonction parentale est la capacité dans laquelle nous sommes en tant qu'adultes de pouvoir actualiser en nous la permanence parentale pour nous y confronter. Les figures parentales qui survivent en nous, nous nous y confrontons toujours. C'est de cette nature-là que sont faits les liens psychiques enfant-parent. L'enfant a besoin du contact à ses parents dans une phase initiale, où il va intégrer ces figures en lui, à partir desquelles il pourra regarder son passé pour se diriger dans son futur.

Comment se passe cette intégration des figures parentales ? En quoi l'absence de contacts peut la compromettre ? L'enfant a besoin d'une sécurité qui n'est pas simplement tournée vers le monde extérieur, mais aussi vers son monde intérieur qui, à tout moment, risque de le déborder. Ses pulsions, ses désirs, son agressivité, sa violence, à tout moment, risquent de l'anéantir ; il a besoin pendant quelques temps d'être contenu. Qu'il s'agisse de ses pulsions ou de ses angoisses, les parents ont une fonction de contenance. L'enfant les auxiliairise à son fonctionnement, et quand ils l'ont été convenablement dans cette période qui précède l'accès au langage, les figures dans lesquelles ils vont être enfermés, joueront ultérieurement pour lui ce rôle de contenance. *Quand est compromise la relation de l'enfant à son parent dans cette période, c'est la qualité de la relation que le sujet entretient à lui-même qui est compromise durablement.* Les angoisses sont de différentes natures selon trois périodes : les angoisses de néantisation ou d'anéantissement, les angoisses dépressives et les angoisses de castration.

Les angoisses d'anéantissement correspondent à la période où l'enfant vivait dans un monde où les choses ne sont pas rattachées à des choses déjà connues, puisqu'il ne maîtrise pas le langage. Tout élément est original, l'enfant est émietté comme le monde est émietté, rien en lui ne lui permet de se récapituler et de pouvoir inscrire le monde dans un ordre continu. Il n'a

pas, vis-à-vis de lui-même, comme vis-à-vis des choses, un rapport autrement déterminé que par un contact immédiat au réel. Or, le contact immédiat au réel est un contact étrange, puisque dans le réel rien n'est à rapprocher d'autres choses. Pour savoir s'il doit en être inquiet, il n'a pas le confort du langage, mais il a le visage de sa mère. Si sa mère ne manifeste aucune inquiétude, il sait ne pas avoir besoin d'être inquiet. Si au contraire sa mère semble inquiète, il est alors à son tour inquiet. Le visage de sa mère lui raconte le monde, et le récit qu'elle fait du monde permet à l'enfant de maîtriser les émotions qui l'assaillent.

De cette phase initiale, l'enfant va accéder à une phase où il peut se ramasser dans une identité qui le récapitule. Il est assailli par une inquiétude de ne pas être suffisamment conforme à ce que sa mère a souhaité qu'il soit. Il perçoit une image dans le visage de sa mère, image à laquelle il s'identifie, mais il craint de ne pas y être tout à fait conforme. Cette inquiétude fait naître en lui une deuxième série d'angoisses, des angoisses dépressives. Là encore, le rôle de la mère est essentiel. Si elle peut manifester à l'enfant que le désir qu'elle a pour lui ne la réduit pas elle-même à une quête fanatique, l'enfant va se détacher de cette phase dépressive. Cette phase-là introduit la présence du père, qui devient une présence référentielle.

Une fois cette phase traversée, il a intégré suffisamment de représentations parentales pour pouvoir supporter leur éloignement. Les parents demeurent en lui, agissent en lui. *Régulièrement, il a besoin de les actualiser*, pour se confronter à des angoisses qui peuvent l'assaillir ou à une force pulsionnelle qui peut le déborder. Quand les parents n'ont pas su ou n'ont pas pu jouer ce rôle de renforcement des liens psychiques qui les unissent à leur enfant, l'enfant doit grandir sans le confort d'une contenance, dans laquelle il peut comme se nidifier avant d'étayer totalement sa subjectivité.

Que se passe-t-il dans l'hypothèse où l'enfant n'est pas suffisamment établi sur des liens stables et sur un fonctionnement psychique auxquels les parents auront correctement concouru? Il est déterminé à une autonomie précoce. Trop précocement, il doit faire sans le confort de figures auxiliaires, et cette autonomie psychique à laquelle l'enfant séparé de ses parents est soumis est la source d'un risque psychopathologique dont on doit bien mesurer l'importance.

Si l'enfant n'a pas de protection intérieure contre son monde intime, le monde de ses pulsions et de ses angoisses, il aura tendance à se mettre lui-même à distance de lui-même, à établir un éloignement intérieur, à rompre la relation avec lui-même. Il est effrayé de ses pulsions et de ses angoisses. Il va précocement tenter de les mettre à distance, et cette tentative de mise à distance, qui équivaut en lui effectivement à la carence des figures parentales, le conduit à une position dépressive majeure. La dépression peut se rapporter à une situation psychique de continence, contenir son monde intérieur, s'en éloigner. Chez l'enfant, la dépression prend l'allure des inhibitions. D'abord l'inhibition de la pensée. Quand on veut se couper de soi, on coupe la pensée. On voit l'enfant devenir sérieux, se figer dans les tâches qui lui sont confiées, s'appliquer même. Mais il le fait sans penser, de façon automatique, mécanique. Aussitôt, on va diagnostiquer une déficience. Un grand nombre de déficiences cognitives sont en fait des manifestations dépressives chez l'enfant. Pour qu'une chose puisse être mémorisée il faut que nous puissions l'associer à une autre. Les informations, dès lors que l'enfant se ferme à toute solution associative, ne sont pas intégrées. Cette inhibition de la pensée associative altère considérablement ses capacités à mémoriser, et ses capacités d'apprentissage.

L'inhibition portera de la même manière sur l'imaginaire. Ces enfants qui inhibent leur

rapport à l'imaginaire nous frappent par leur sérieux et leur résistance à la fabulation ludique. Quand nous demandons aux enfants de six à huit ans de jouer avec une baguette magique, il y a des enfants qui se saisissent du bâton, et qui nous construisent très rapidement un monde—qu'ils vont transformer leur institutrice en une horrible araignée, leur mère en un joli papillon, leur père en un tout petit escargot. Vous en avez d'autres qui restent complètement hébétés face à la baguette, sans savoir ce qu'ils ont à dire. Ils cherchent désespérément dans notre regard la bonne réponse. Ces enfants ont de l'imagination, mais s'en éloignent, elle leur fait peur, elle les brûle parce qu'imaginer, c'est s'ouvrir sur son monde intérieur.

Des enfants sans imagination, des enfants sans capacité à mémoriser, des enfants sérieux, des enfants qu'on qualifiait autrefois de benêts, qu'on mettait au fond des classes près du poêle et dont on ne s'occupait pas, ces enfants dépressifs, nous en voyons de très nombreux parmi les enfants de détenus.

La phase la plus inquiétante est celle qui passe le plus silencieusement, et qui n'alerte généralement jamais personne, puisqu'on se fait facilement à l'idée que l'intelligence est un bien inégalement réparti. Ceci est une grande sottise. Il n'y a que quelques pour-cent des échecs scolaires qui relèvent d'un trouble de la mentalisation. La quasi-totalité des troubles scolaires et des troubles de l'apprentissage relève soit de problèmes sociaux, soit le plus fréquemment de problèmes sociaux compliqués d'un problème psychologique et d'un problème dépressif. L'inhibition est le premier risque auquel l'enfant est confronté, dès lors qu'il n'a pas en lui le confort d'une permanence parentale qui puisse contenir l'ensemble de ses pulsions, de ses émotions et de ses angoisses.

Le deuxième risque est le risque de passage à l'acte. Quand la pensée fait peur, parce qu'elle peut ouvrir sur un monde intérieur, vous pouvez soit l'inhiber, soit la tarir, soit l'empêcher, soit au contraire lui préférer l'action. Faire précéder la réflexion de l'action, c'est le passage à l'acte. Le passage à l'acte n'est pas la transgression. La transgression est une notion juridique. Le passage à l'acte est un acte impulsif, compulsif, une réaction immédiate aux conditions de la réalité, donc sans préméditation.

Un enfant qui inhibe le contact à lui-même est incapable d'être exposé à l'écoulement du temps. Pour supporter l'écoulement du temps, il faut être en contact avec soi. Si on ne l'est pas, on est précipité à vouloir agir, on est dans l'activité effrénée, on est dans l'agitation. Plus on a de contact intérieur, mieux on supporte l'écoulement du temps. L'enfant est d'autant plus agité qu'il craint le contact à lui-même. Il ne supporte pas l'ennui qui est la manifestation de cette perte de contact à soi. L'enfant qui ne supporte pas l'ennui va essayer de le meubler par des actions immédiates, sans préméditation. Certains enfants vont donc être tentés de substituer à l'inhibition l'action. Ces enfants hyperactifs, agités, à l'inverse des premiers sont, comme les premiers, des enfants en grande difficulté de pouvoir établir en eux des figures parentales suffisamment contenant, pour pouvoir ériger en eux une barrière de sécurité suffisante pour contenir leur angoisse et leur impulsivité. Ils ont voulu le faire de façon autonome, souvent dans un premier temps sur un mode dépressif. Ce qui prévaut, c'est l'inhibition, mais comme l'inhibition entraînait chez eux une souffrance et une douleur insupportable, ils ont voulu se libérer du frein qu'ils s'opposaient à eux-mêmes en devenant l'inverse : des enfants qui ne mettaient aucun frein à leur action. Les enfants dépressifs peuvent verser assez facilement dans l'agitation pathologique : des enfants qui s'activent sans direction. *Ce sont les deux risques auxquels expose une insuffisance parentale dans la construction de l'enfant.*

Tous les enfants de détenus ne sont pas déterminés à ces risques. Mais ils y sont exposés, et

nous ne sommes pas sûr que l'on ait bien pris le temps de comprendre en quoi, si on n'y prenait garde, ces risques étaient déterminants de troubles qu'il fallait absolument prévenir. Nous ne sommes pas tout à fait convaincus que les pouvoirs publics ont mesuré qu'il s'agissait là d'un enjeu de santé publique.

Comment agir pour éviter à l'enfant les effets de ces troubles dépressifs sous une forme d'inhibition ou sous la forme de l'hyperactivité ? Comment aider à ce que les relations enfants-parents nourrissent suffisamment les liens psychiques qui unissent l'enfant à son parent, pour que les figures parentales puissent conserver le rôle de protection intérieure ? Pour ce faire, il est essentiel d'aider à l'accompagnement de l'enfant auprès de son parent, d'actualiser suffisamment le lien pour que l'enfant puisse se le représenter et puisse intégrer quelque chose. *S'il n'a pas de contact durant les trois premières années de sa vie avec aucun de ses parents, il ne pourra pas intégrer grand-chose, si ce n'est des figures de substitution.* Il faut aussi beaucoup travailler avec le parent. Le parent doit pouvoir aider son enfant, il doit pouvoir, quand il est en contact avec lui, actualiser le rôle qu'il peut jouer auprès de lui, à savoir ce rôle de sécurité intérieure. *Et c'est là que la détention, plus que n'importe quelle autre circonstance de séparation, expose à des risques majeurs, puisque le parent détenu est un parent particulièrement fragilisé dans sa capacité à exercer sa fonction.* Il l'est d'abord parce que l'incarcération obscurcit la perception qu'il peut avoir de son rôle.

La détention est un désert affectif. C'est un monde dans lequel les relations à autrui sont très codifiées, et supposent toujours une extrême vigilance. On ne peut jamais totalement, en détention, baisser la garde. La coercition rend le sujet extrêmement vigilant, et le place dans un rapport de repli vis-à-vis de l'autre. Le détenu est par nature en quête affective, et cette quête affective, souvent, il la canalise sur l'enfant, au point de ne voir en lui que le besoin qu'il en a. Le parent est à ce point fixé sur le besoin qu'il a de son enfant, qu'il obscurcit à l'enfant, la capacité de celui-ci à percevoir le besoin qu'il a de son parent. C'est le premier risque qui peut entraîner chez le parent une difficulté à jouer le rôle de contenance.

Le deuxième risque est la crainte qui peut être la sienne de contaminer son enfant d'une histoire hantée, l'histoire qui est la sienne. Le parent détenu est dans un rapport compliqué avec son enfant ; il a besoin de lui, il souhaite le voir, mais il sent confusément que son enfant aurait peut-être souhaité un autre parent que lui. Il est quelquefois amené comme à s'excuser d'avoir existé, et quelquefois amené à craindre d'avoir contaminé son enfant d'une histoire terrible dans laquelle l'enfant trouvera un jour sa place comme il a trouvé la sienne, à savoir une place terrible, une place qui l'a conduit à la relégation. Ca amène le parent, et surtout le père, à avoir vis-à-vis de ce qu'il a à transmettre à son enfant un rapport extrêmement ambivalent. Il veut en être le parent, et en même temps, il craint de lui transmettre son passé.

Le parent fait une confusion entre ce qu'il a fait de ce à quoi le déterminé son histoire et ce que l'enfant pourra faire des éléments de détermination auxquels l'expose l'histoire de son parent. Il est comme incité à penser que l'enfant ne pourra pas faire mieux que lui, qu'il va être enraciné dans son histoire sombre, et déterminé au pire. Qu'il sera, comme lui, victime d'un engrenage malheureux. Et ceci d'autant plus que la détention accroît le sentiment d'être victime. Nous avons estimé à cinq ans la durée de la peine au-delà de laquelle un détenu ne se considérait plus comme coupable mais comme victime des conditions de son histoire. Il a tendance quelquefois à répandre cette victimisation sur son enfant. Ce faisant, il s'empêche de jouer pour son enfant un rôle de contenance. Il délite sa capacité à exercer auprès de lui une fonction parentale, il délite sa capacité à transmettre quelque chose.

Les conditions sociales qui ont été les siennes et qui ont pu être tragiques, peuvent être celles

de l'enfant, mais ce qu'un parent a, dans ce cas-là, le devoir de transmettre à de son enfant, ça se ramène à ceci : « Mon histoire a été dramatique, je n'ai pas su en faire grand-chose. De ces conditions dramatiques, j'ai fait un destin dramatique. Mais tu pourras en faire tout à fait autre chose. » Il faut que le parent ait la conviction que l'enfant a la capacité de résilier son histoire. Pour ce faire, il faut que le parent détenu échappe au sentiment d'être victime, or le parent détenu n'y échappe pas. Pour ces deux raisons, le parent détenu est, plus que d'autres, en grande difficulté de pouvoir tenir le rôle qui est le sien, le rôle psychique qui est le sien auprès de son enfant. *C'est pourquoi l'enfant éloigné de son parent détenu, l'enfant dont les relations à son parent détenu sont compromises par l'incarcération, est un enfant en risque du point de vue psychique, de développer des troubles de la relation à lui-même.*

Quels moyens met-on dans l'accompagnement de cette relation pour pouvoir prévenir ces troubles ? Il ne s'agit pas simplement de développer des actions en direction de l'enfant. Il s'agit de développer aussi des actions auprès du parent détenu.

Soutenir l'enfant, c'est soutenir le parent dans sa capacité à exercer sa fonction, et même quand le parent nous paraît inquiétant. Il ne faut pas être naïf, tous les parents ne sont pas respectables. Certains parents sont très nocifs pour leur enfant. Il y a des parents dont on se dit qu'ils ne sont pas un cadeau pour leur enfant, et pourtant, ces parents qui ne sont pas des cadeaux, ces parents qui peuvent avoir été dangereux pour leur enfant, ces parents dont il est nécessaire de protéger l'enfant, sont pourtant les parents de l'enfant ! Et les liens, quand ils ont été établis entre l'enfant et son parent, l'ont été durablement. Les liens survivent à l'absence de contacts.

Protéger un enfant en l'éloignant de son parent dangereux est une chose nécessaire. Pour autant, tout reste à faire. Le contact peut être une occasion de traitement de ces liens et de ces relations. Le contact peut être une circonstance de traitement. Il faudra se garder de poser la question en termes : « Doit-on ou ne doit-on pas aider au maintien de la relation en fonction de la qualité du parent ? ». Ce serait prendre le risque d'une négligence sévère ; les liens, quand ils ont été bâtis, sont constitués pour toujours. Ce qui nous importe, ce n'est pas de savoir si le parent est bon ou mauvais, mais de savoir comment l'enfant peut faire avec lui, et comment on peut accompagner l'enfant auprès de son parent, quel que soit son parent. Accompagner physiquement quand il s'agit de le faire, mais accompagner aussi au niveau de la confrontation intérieure, et cela pose la question, non pas de la qualité du parent, mais de ce que l'enfant peut faire en lui des parents qu'il a eus.

La question est de savoir comment l'enfant fait avec son parent. Qu'est-ce qu'il peut en faire, qu'est-ce qu'il doit consentir en troubles quand il doit s'y adapter. Au contraire, quels risques il prend quand il en est éloigné ? Il s'agit d'accompagner les termes de la confrontation qui l'oppose à ses parents ; et cet accompagnement, plus le parent est nocif, et plus le parent est dangereux, demande des moyens importants. La vraie question est jusqu'où on est capable de donner les moyens à ceux qui vont accompagner l'enfant auprès de son parent incarcéré.

Pour EUROCHIPS (*European Network for Children of Imprisoned Parents*)

Alain Bouregba
Président, EUROCHIPS
www.eurochips.org

Cinq recommandations:

1. Privilégier les peines de substitution à l’incarcération pour les parents poursuivis dans la mesure du possible.
2. Faciliter les relations enfant-parent détenu par la mise en place de structures d’accueil appropriée.
3. Autoriser les enfants à visiter un parent détenu dans des conditions appropriées au cours de la première semaine d’incarcération.
4. Fournir un soutien psychologique aux détenus-parent pour qu’ils puissent aider au développement de leurs enfants.
5. Rendre obligatoire la formation du personnel pénitentiaire chargé de l’accueil des enfants.